

BERTHIE ALBRECHT  
LUCIE AUBRAC  
JOSEPHINE BAKER  
OLGA BANCIC  
MARYSE BASTIE  
FRANCE BLOCH-SÉRAZIN  
MADELEINE BRAUN  
GILBERTE BROSSOLETTE  
JACQUELINE CARSTGNOL  
DANIELLE CASANOVA  
JEANNÉ CATAYÉE  
MARIE-JOSÉ CHONDART DE LAUWE  
FLORENCE CONRAD  
CHARLOTTE DELBO  
LAURE DIEBOLD  
EUGÉNIE ÉBOUÉ-TELL  
MARIE-MADELEINE FOURCADE  
GENEVÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ  
FRANÇOISE GIROUD  
MARIE HACKIN  
VIRGINIA HALE  
FRANCE HAMELIN

# FEMMES

Exposition

# RÉSISTANCE

MARCELLE HENRY  
CÉCILE DE JERPHANION  
NOOR INAYAT KHAN  
MARIE-HÉLÈNE LEFAUCHEUX  
RENÉE LÉVY  
ANNA MARLY  
SIMONNE MATHIEU  
SIMONE MICHEL-LÉVY  
ÉMILIE MORÉAU-EVRARD  
JANINE NIÉPCE  
JULIA PIROTTE  
GERMAINE POINSO-CHAPUIS  
MADELEINE RIFFAUD  
ÉLISE RIVET  
CÉCILE ROL-TANGUY  
GERMAINE SABLOH  
FRANÇOISE SELIGMANN  
MARTHE SIMARD  
HÉLÈNE TERRÉ  
GERMAINE TILLION  
SUZANNE TORRÈS  
MARIE-CLAUDE VAILLANT-COUTURIER  
ROSE VALLAND  
DENISE VERNAY

Grilles de l'Hôtel de Ville de Paris

► 29 avril-2 juin 2015

Grilles du Panthéon

► 6 juin - 6 juillet 2015

## DOSSIER DE PRESSE

# L'HISTOIRE NE SAURA PLUS S'ÉCRIRE

## SANS LES FEMMES.



### **Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes**

Le 29 avril 1945, les Françaises votaient pour la première fois. Après cinq années de guerre et de combats intérieurs, auxquels les femmes avaient largement participé, la France réparait tardivement l'injustice en accordant aux Françaises la citoyenneté pleine et entière. La première génération des droits des femmes voyait le jour, celle des droits civiques et politiques. Soixante-dix ans après, trop rares sont les voix qui s'élèvent pour rendre hommage à ces femmes qui se sont battues sur le front intérieur, dans la Résistance. Cette exposition est l'occasion de reconnaître à sa juste valeur le rôle joué par ces femmes, et de refuser que leur engagement moral, civil et politique ne sombre dans l'oubli.

Aujourd'hui, c'est à nous de faire vivre la mémoire de ces femmes, en rappelant leurs combats, ici et ailleurs. Nous leur devons le refus de l'ordre imposé, l'émancipation et l'éclosion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par nos mots et par nos actes, nous devons poursuivre leur action et continuer à nous battre pour renforcer les droits des femmes.



### **Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes.**

Les femmes sont trop souvent les oubliées de l'Histoire dont elles sont pourtant actrices. Ce printemps 2015 nous offre l'occasion de célébrer leur rôle à travers plusieurs anniversaires ou hommages. 70 ans du premier vote des femmes en France le 29 avril, entrée au Panthéon de deux grandes figures de la Résistance, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle Anthonioz, le 27 mai. Nous voulons rendre hommage à ces femmes engagées qui se sont battues, face à la souffrance et la barbarie, pour défendre leurs idées.

C'est le sens de cette exposition Femmes et Résistance, qui revient sur le rôle des femmes résistantes durant la seconde guerre mondiale. C'est finalement l'engagement civique de ces femmes dans la Résistance qui a apporté une contribution décisive à la conquête de l'égalité devant le suffrage. Leur courage, leur abnégation, leur combat civique a contribué à bâtir notre présent et doit continuer à nous inspirer aujourd'hui.



### **Jean-Marc Todeschini secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire**

« *Nous n'avons pas le droit de vote [...] mais nous avons une conscience politique et nous avons lutté contre l'oppression nazie, pour la patrie et les valeurs républicaines de liberté, de justice, de fraternité* ». Par ces mots, Marie-José Chombart de Lauwe rappelle que les femmes ont été des résistantes avant d'être des citoyennes. Elles venaient de tout horizon. Elles étaient de toute condition sociale. Mais une chose les rassemblait : l'engagement. Certaines en ont payé le plus fort : Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle Anthonioz, dont les destins furent liés dans l'enfer de Ravensbrück, et à qui la Nation rendra hommage le 27 mai 2015.

Rares sont les résistantes qui sortent de l'ombre. Pourtant, l'histoire de la Libération n'aurait pas pu s'écrire sans elles. Leur rendre toute la place qu'elles méritent dans la mémoire nationale, c'est dire que le combat pour leurs droits s'inscrit dans une longue histoire qu'elles ont marquée de leur empreinte par leur courage.



L'exposition Femmes et Résistance présente vingt panneaux qui seront exposés deux mois durant, en extérieur sur deux lieux symboliques. Elle a été réalisée par l'association « Bâtisseurs de mémoires » sous la conduite de l'historien Pascal Blanchard.

Du 29 avril au 2 juin, elle sera visible sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris, lieu emblématique de la libération de Paris, 70 ans jour pour jour après des élections municipales, premier scrutin où des femmes purent enfin voter en France. Du 6 juin au 6 juillet, ce sont les grilles du Panthéon, où Germaine Tillion et Geneviève De Gaulle Anthonioz seront entrées quelques jours auparavant, qui accueilleront cette galerie de portraits.

Cette exposition en plein air, sur des lieux ouverts au grand public permettra de rendre hommage à l'engagement de toutes ces femmes.

**FEMMES ET RÉSISTANCE**

Alors que l'on célèbre le 70<sup>e</sup> anniversaire du premier vote des femmes (29 avril 1945) et que les résistantes Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz repassent pour toujours au Panthéon, il est désormais certain que l'histoire ne saura plus s'écrire sans les femmes. Agents de liaison, caudinières, chauffeurs, infirmières, secrétaires, standardistes ou combattantes... Les Françaises ont largement participé à la Résistance. Une fois l'armée française défilée et l'Armistice signé alors que la France de Vichy tenait en collaboration avec l'Allemagne, des voix s'élevèrent pour dire non et résister dès l'été 1940. Parmi ces voix, celles des femmes. Durant les quatre années d'occupation, elles résistèrent, chacune à leur manière : hébergement de clandestins, organisation de réseaux, impressions de tracts et de journaux clandestins, préparation d'engins explosifs, évacuation et transmission d'informations. Certaines s'engagèrent dans les Forces françaises libres — 1 800 femmes — tant et si bien que, le 7 novembre 1940, le général de Gaulle institue le corps des volontaires françaises, la première unité féminine de l'armée française. C'est une révolution car ces femmes qui signent — comme des hommes — un engagement militaire, n'ont pas encore le droit de vote. Pourtant, à la Libération, cet engagement n'est pas valorisé. Les chiffres en témoignent, elles sont les grandes oubliées du conflit : elles auraient représenté 15 à 20 % des membres de la Résistance, mais on compte seulement six femmes parmi les 1 038 Compagnons de la Libération et à peine 10 % des médailles de la Résistance. Cependant, depuis une trentaine d'années, ces combattantes sortent de l'ombre. À travers les portraits de quarante-six héroïnes, cette exposition est l'occasion de rendre hommage à l'ensemble de ces femmes.

Certaines furent résistantes et leurs mouvements, utilisant leur position de la société qu'elles occupaient au quotidien, les femmes ont pu se faire entendre dans la Résistance, comme la chimiste et soviète Larraínzabal (19), l'enseignante Mariey Baudry (1) et la championne de tennis Simone Mathieu (1). Les résistantes s'engagent au côté des Français. On voit chez Magline Helly (1), un agent américain travaillé pour les services secrets britanniques puis américains, Julia Perrotte (1), une photographe de presse polonaise qui a beaucoup travaillé au côté de la Résistance à Paris et à Moscou, Inayat Khan (1), une princesse indienne née à l'École Supérieure de la Santé, une résistante qui a été avec la maquette permanente des arrestations, de la dispersion ou de la clandestinité à Paris (1), l'ingénieur de France-Hamelin (1), emprisonnée à la prison de la Force Publique par les Bourgeois, de Charlotte Dubois (1) envoyée à Ravensbrück ou de France Bloch-Sérazin (1) envoyée à Ravensbrück le 12 février 1943.

**DE LA RÉSISTANCE À L'ENGAGEMENT POLITIQUE**

Au lendemain de la guerre, plusieurs résistantes s'engagent en politique. Le 24 mars 1944, l'Assemblée consultative saisie à Alger adopte le droit de vote des femmes, l'ordonnance du 21 avril suivant prévoit leur éligibilité, qui devient une réalité en avril 1945.

**Madeline Braun (1907-1990)** ■ Dès 1940, elle rejoint le mouvement de résistance Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France. Elle est députée communiste de la Seine le 21 octobre 1945, elle devient la première femme vice-présidente de l'Assemblée nationale constituante le 14 juin 1946, fonction qu'elle occupe ensuite à l'Assemblée nationale à quatre reprises. **Gilberte Brossollet (1905-2004)** ■ Cette journaliste exerce une action majeure avec son époux, Pierre Brossollet, dans la Résistance parisienne dès l'automne 1940. Nommée au Conseil de la République (com du Sénat) en 1946, elle est élue sénatrice de la Seine en 1948. Vice-présidente du Sénat de 1948 à 1954, elle est la première femme à avoir présidé une réunion de la Haute Assemblée. **Eugénie Eboué-Tell (1891-1973)** ■ Dès l'Armistice, elle s'engage dans les Forces françaises libres et sert comme infirmière à l'hôpital militaire de Brazzaville. Après la Libération, elle embrasse une carrière politique en étant successivement députée de Guadeloupe, conseillère de la République et sénatrice de Guadeloupe. **Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981)** ■ Avocate proche de Gaston Defferre, elle résiste au sein du mouvement de Libération nationale, puis exerce les fonctions de députée et de ministre de la Santé publique et de la Population de 1947 à 1948. Première femme ministre de plein exercice dans l'histoire de la République, elle reste la seule jusqu'à la nomination de Simone Veil en 1974.

---

29 AVRIL 1945, IL Y A 70 ANS,

## LE PREMIER VOTE DES FEMMES EN FRANCE

Le droit de vote des femmes est un combat de plusieurs siècles. Déjà en 1791, Olympe de Gouges souhaitait compléter la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen par une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle demandait notamment l'égalité des droits civiques entre les femmes et les hommes. Ce combat sera repris par de nombreuses féministes aux 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. En 1868, une vingtaine de femmes diffusent un manifeste, avec l'appui du journal L'Opinion Nationale, réclamant le droit de vote des femmes. En 1881, Hubertine Auclert lance le journal La Citoyenne. C'est l'action des féministes qui relance la question du droit de vote sous la III<sup>ème</sup> République. Le Sénat bloquera ces tentatives.



Malgré cela, les initiatives des féministes et suffragistes se multiplient et l'Union française pour le suffrage des femmes est créée en 1909. Elle comptera jusqu'à 100000 membres en 1935. Au cours de l'année 1914, un plébiscite féminin, organisé par les suffragistes, réunit 505 972 voix en faveur du droit de vote des femmes.

La seconde guerre mondiale va constituer un tournant. L'implication des femmes dans la Résistance sera déterminante. Qu'elles soient combattantes, standardistes, infirmières, cantinières, secrétaires ou encore agentes de liaison, les femmes ont représenté entre 15 et 20% des effectifs de la Résistance. Dès 1942, le Général de Gaulle déclare qu'« une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale ». C'est le 21 avril 1944 qu'il signe une ordonnance portant sur l'organisation des pouvoirs publics en France après la libération. Celle-ci stipule que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». C'est le 29 avril 1945 que les femmes votent pour la première fois, à l'occasion des élections municipales ; elles participent à leur premier scrutin national le 21 octobre de la même année, pour l'élection de l'Assemblée constituante. Les femmes votent, mais deviennent également éligibles. Ainsi, l'Assemblée constituante élue en 1945 sera composée à 5,6% de femmes.

Il a encore fallu des décennies, de nombreux combats et plusieurs lois pour arriver à de nouvelles avancées en matière de droits politiques avec l'instauration progressive de la parité dans les différents scrutins ou au Gouvernement. 70 ans après, le nombre encore trop restreint de femmes parlementaires ou à la tête d'exécutifs montre le chemin qu'il reste à parcourir.

Depuis 2012, le Gouvernement agit pour l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, économiques et sociales, à travers l'instauration d'un scrutin binominal aux départementales ou en accélérant la participation des femmes aux postes de décision en entreprise.

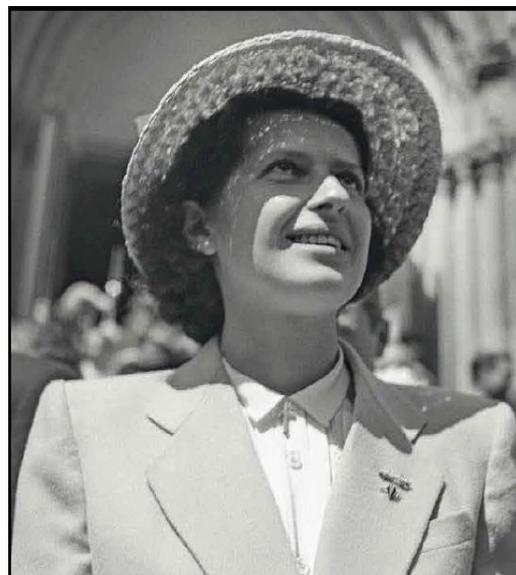
---

27 MAI 2015

## DEUX RESISTANTES AU PANTHEON



Germaine Tillion



Geneviève De Gaulle-Anthonioz

Le Président de la République a annoncé, le 21 février dernier, l'entrée au Panthéon de Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle Anthonioz, deux grandes figures de la Résistance qui « ont incarné les valeurs de la France quand elle était à terre ». La cérémonie d'entrée au Panthéon aura lieu le 27 mai prochain et mettra à l'honneur leur combat et leurs actes héroïques qui ont permis à la Résistance de s'organiser. Des actes pour lesquels elles ont payé le prix fort : la déportation. Ensemble au camp de Ravensbrück, ces deux femmes sont devenues amies et le sont restées toute leur vie.

A travers elles, seront célébrées toutes les femmes résistantes, connues ou anonymes. Elles se sont distinguées aussi bien par leur combat civique durant la seconde guerre mondiale que pour leur combat en faveur d'idéaux et valeurs de justice durant la seconde moitié du XXème siècle.

### Germaine Tillion

Ethnologue, historienne, voyageuse, scientifique, écrivaine, pionnière de l'ethnologie, elle a fait sa thèse avec Marcel Mauss (son manuscrit se perd au moment de sa déportation) et part vivre seule dans des montagnes en Algérie.

Elle s'engage dans la résistance en juin 1940. D'abord dans un groupe d'assistance aux prisonniers de guerre, elle met en relation plusieurs réseaux et collecte des renseignements. Elle prend la tête du réseau Musée de l'Homme, mais se fait arrêter en 1942 et déporter à Ravensbrück en 1943.

Au camp de Ravensbrück, malgré l'horreur du quotidien, elle impressionne par sa capacité à restaurer la solidarité et l'amitié parmi les détenues ; elle parvient même à les réunir autour de la création d'une pièce de théâtre d'opérette, puis d'une conférence sur les conditions de détention. Elle retourne en Algérie après la guerre, pour tenter d'améliorer les conditions de vie des Algériens. Elle met l'accent, dans ses recherches, sur la condition des femmes et la domination masculine. Elle décrit les mécanismes injustes des systèmes familiaux violents à l'égard des femmes.

Née en 1907 elle est décédée en 2008 à l'âge de 101 ans, en laissant une importante œuvre écrite. On peut citer sa lettre ouverte à Simone de Beauvoir en 1964, *Le Harem et les cousins* en 1966, et *Les ennemis complémentaires*.

## **Geneviève de Gaulle-Anthonioz**

Femme politique, militante, dirigeante associative, elle entre dans la résistance en juin 1940 et intègre le mouvement de Défense de la France en 1943. Arrêtée la même année, elle est déportée en février 1944 au camp de femmes de Ravensbrück.

Après sa libération, elle travaille plusieurs années au cabinet du Ministre de la Culture André Malraux où elle s'attèle au développement et à la démocratisation de la culture. Elle rencontre le Père Joseph, fondateur d'ATD (agir tous pour la dignité) quart monde, et devient présidente de la branche française de 1964 à 1998. Elle a aussi présidé l'association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR). En 1987 elle témoigne au cours du procès de Klaus Barbie.

Nommée en 1988 au Conseil Economique et Social, elle met un point final à sa carrière dix ans plus tard, après avoir soutenu l'adoption, sous le gouvernement Jospin, de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, défendue par Martine Aubry. Son action est guidée par sa foi catholique, sans en faire pour autant un sujet public.

Née en 1920, elle est décédée en 2002 à l'âge de 82 ans, en laissant peu d'écrits. Il faut néanmoins citer *La Traversée de la Nuit* publié en 1998 sur sa vie au camp de Ravensbrück.

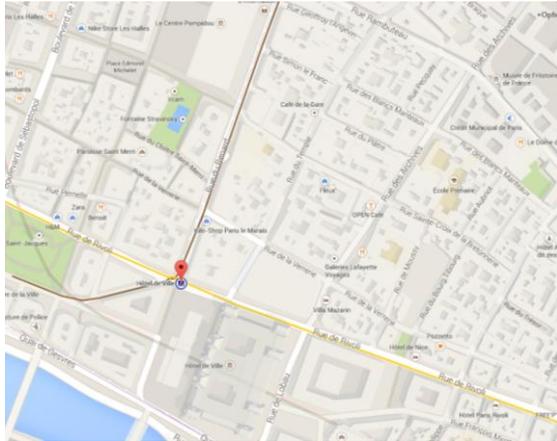
# LES PARTENAIRES



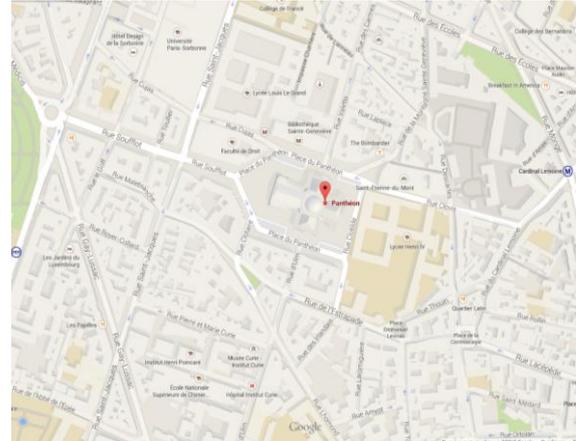
- Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
- Ministère de la Défense
- Centre des monuments nationaux
- Mairie de Paris
- ONAC,
- ECPAD, Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense
- Paris Musées, les musées de la ville de Paris
- Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – Jean Moulin
- Musée de la Résistance nationale
- France Télévisions
- AFP
- La Parisienne de Photographie

# INFORMATIONS PRATIQUES

Du 29 avril au 2 juin :  
Hôtel de Ville de Paris,  
Rue de Rivoli, 75004 Paris  
Téléphone : 01 42 76 40 40  
M° Hôtel de Ville



Du 6 juin au 6 juillet :  
Panthéon,  
Place du Panthéon, Paris 5e  
Téléphone : 01 1 44 32 18 00  
M° Cardinal Lemoine RER B Luxembourg



---

# CONTACTS **PRESSE**

Secrétariat d'Etat chargé des Droits des femmes  
01 40 57 75 78 – [cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr](mailto:cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr)

Secrétariat d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire  
01 44 42 12 89 – [sylvain.bruno@defense.gouv.fr](mailto:sylvain.bruno@defense.gouv.fr)

Mairie de Paris  
01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)